

CE QUE PERMET L'ADHÉSION À UN CLUB (LICENCE) ?



-> ADHÉRER À UN CLUB DE FOOTBALL

- > SOUTENIR LES VALEURS DU CLUB
- > ÊTRE EN ACCORD AVEC L'IMAGE DU CLUB
- > PARTICIPER FINANCIÈREMENT AUX ACTIVITÉS DU CLUB



-> AVOIR UNE ASSURANCE-LICENCE

- > COUVRIR EN CAS DE BLESSURE
- > GARANTIR EN CAS D'ACCIDENT LORS DES DÉPLACEMENTS LIÉS À L'ACTIVITÉ
- > AUTORISER LA PRATIQUE DU FOOTBALL AUX ENTRAÎNEMENTS ET EN COMPÉTITION



-> AVOIR DES ÉDUCATEURS DIPLÔMÉS

- > ÊTRE ENCADRÉ LORS DES ENTRAÎNEMENTS ET DES MATCHS
- > PERMETTRE LA FORMATION DES ÉDUCATEURS ET ENCADRANTS
- > ORGANISER ET RÉALISER DES STAGES



-> PARTICIPER À DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

- > ACCÈDER AUX CRÉNEAUX RÉSERVÉS (TERRAINS, VESTIAIRES ...)
- > UTILISER LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE MIS EN PLACE PAR LE CLUB



-> PARTICIPER AUX RENCONTRES EN COMPÉTITIONS

- > DROITS D'ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS, COUPES ...
- > ARBITRAGE, DISCIPLINE ...
- > DÉPLACEMENTS, COLLATIONS ...
- > FRAIS D'ENTRETIEN (MAILLOTS ...)



-> PERMETTRE L'ACHAT DU MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENTS

- > MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES (BALLONS, BUTS, CHASUBLES ...)
- > ÉQUIPEMENTS TEXTILES (MAILLOTS, SHORTS, SURVÊTEMENTS ...)
- > PHARMACIE



-> CONTRIBUER À LA VIE DU CLUB

- > SOIRÉE DU CLUB
- > ORGANISATION DE TOURNOIS
- > LOTOS